L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur. S'adresser à L. Lacassagne, 97 Decatur. Occupation le 1er octobre. 1août—

A VENDRE.

A vendre, pour cause de maladie du propriétaire, une pharmacie centralement située et faisant de bonnes affaires. S'adresser J. V., bureau de l'Abeille. 28 sept—1 sem

A vendre—Grand Pleyel droit, $250; bergain chez Werlein, 124 Canal. 26 sept—1m

BROCKRIEST A vendre à l'amiable à cause de maladie, une grocerie située dans le 1er district près de la rue du Canal, dans un excellent voisinage. S'adresser à Jas. P. Guinault, encanteur, Bienville et Passage de la Bourse. 26 sept—

DEMANDES.

Demande.—Une servante française, blanche pour s'occuper du ménage de la maman et d'un enfant, munie de bonnes références. S'adresser 856 St-Charles, entre 11 heures et midi. 26 sept—3 f.

On demande—Un bon cuisinier de couleur, s'adresser au No 149 rue St Louis, de 5 à 8 h. du soir. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 25 sept—3f

Deux demoiselles qui ont gradué dans une des meilleures écoles de la ville, s'offrent pour donner des leçons d'Anglais à des demoiselles, messieurs, ou enfants, à domicile ou chez elles. No. 187 rue Richard, entre Magazine et Constance. Dans la même maison se font toutes espèces de broderies mexicaines. 21sep—1m

Souscription toute privée.

En faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dépourvu de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Anna Mary Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,660—Division C—Attendu que Jos. Gathelmer, agent de Petie Gathelmer, a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Anna Mary Martin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 sept—28—3,7 août.

Succession de Mme Lucina Brumby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,804—Division A—Attendu que Mme Mary Octavia Myers a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Lucina Brumby, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 sept—25 30 oct 3

Succession de Mlle Eliza Garrity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,579—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Witz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 sept—21 23 60

Succession de Mme Zoé Dennis, Veuve W. F. Chapman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,019—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Zelia Fortier, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26sept—26,30—5 oct.

Succession de Théodore Hein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,753—Division E—Attendu que Isaac Hein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Théodore Hein décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 sept—26,30 oct 5

Succession de Charles Kilshaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,672.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme veuve Charles Kilshaw, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
26 sept—26,30, oct 5

Succession de Jacob Rohm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,728—Division D—Attendu que Jacob H. Rohm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rohm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN,
26sept—26.30—oct 5 Greffier.

Succession de Joseph A. Quintero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 17 140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lamar C. Quintero, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22sept—22 26—1er oct

Succession de Marie Eliza Camus, décédée, épouse de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 2,098—Division B—Attendu que Paul Joseph Grasinai a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans l'affaire ci-dessus; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
22sept—22 27 1er oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Henry Spillman vs ses créanciers—No 18,641.—Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Henry Spillman, insolvable notoire coucher perdevant J. Duvigneaud, notaire en cette ville, le 4me jour d'octobre 1886, de 11 heures A. M. jusqu'à 1 heure P. M. pour faire la place de William Droit, et devant iés et pour voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumise.

Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, désignant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, absent en congé.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 sept—27 en 10)

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Peter Butz vs. ses Créanciers—Division — No. 18,790—Ordre de Cour—Que la réunion des biens du pétitionnaire Peter Butz soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, Esq. notaire en cette ville, le JEUDI 28me jour d'octobre 1886 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'être un syndic et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, que Ernest I. Florance, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26sept—2f

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Robert Carey & Co. vs Healy & Co., composée de J. J. Healy et M. P. Healy, individuellement et in solido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 11,174.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. E. Rosier juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai en vente publique, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St Charles et Carondelet, le MARDI, 5 octobre 1886, à midi, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire, J. J. Healy dans et pour 10 actions du Pelican Insurance Co. of New-Orleans d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
25 sept—25 29 —oct 5

G. Léaumont.
Pharmacie homéopathique,
—A ce nom des vrais—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 606. Nlle-Orléans.
5 août—1an

GROS LOT

$75.000.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à toutes tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
—
Le Grand Tirage Mensuel
—
A $5 00
—
CLASSE K.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A
Nlle-Orléans,
MARDI, 12 OCTOBRE 1886.
—
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
—
VOYEZ LE PLAN.
—
PLAN EXTRAORDINAIRE,
—
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

4 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000.....	25,000
1 Lot de ...	10,000.....	10,000
2 Lots de ...	6,000.....	12,000
5 Lots de ...	2,000.....	10,000
10 Lots de ...	1,000.....	10,000
35 Lots de ...	500.....	18,000
100 Lots de ...	200.....	20,000
200 Lots de ...	100.....	20,000
500 Lots de ...	50.....	25,000
1,000 Lots de ...	25.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit		6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit		4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit		2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs se doivent être adressées au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, changes de New-York, mandats sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
—
VOYEZ LE PLAN.
—
PLAN EXTRAORDINAIRE,
—
100,000 Billets à $5 chacun.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 150 rue du Canal.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Mon bureau sera transféré à partir du 1er octobre au No 110 rue Canal.
28 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

PIANOS
DE
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récommencé fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres à savoir de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ENABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour de comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct85—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

DANIELS & SCHLIEDER,
Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., se
DESTINÉE A L'EXPORTATION.
Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters.
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 29 Octobre, 1882.
"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SARSAPARILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient pénibles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SARSAPARILLE AYER sur mon d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite sur tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Je recommande et conseille à tous ceux qui désirent obtenir une guérison, alors qu'ils ont épuisé tout espoir raisonnable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SARSAPARILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par toutes les Droguistes; prix $1, six pour $5.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Lotes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Arabe et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Fossier.
9 Coin des rues Peniston et Celiste.
12 Coin des rues Magasine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Celiste et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valentine
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Leline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—
JOURNAL QUOTIDIEN,
—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—DE—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 72 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.
ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Une copie exacte
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28sept—

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827,
est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 — 72

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
GRANDE VENTE
Par le Shérif civil de la paroisse d'Orléans
—DE—
TOUT LE CONTENU
Du local situé au No 15 rue Bourgogne,
Dans le Deuxième District de cette ville, comprenant

Deux beaux ameublements de salon incrusté et ébène, plusieurs belles glaces pour cheminée, très grandes, en or et en ébène, 1 trumeau en ébène, un magnifique ameublement de chambre en bois de rose, six très vertes et malheureusement neuves, 1 beau ameublement de chambre en noyer, armoire à glaces à tous les ameublements. Très bel ameublement pour corridor, ameublement pour salle à manger, beaux tapis de velours, 25 paires de rideaux dentelles et divers autres articles trop longs à énumérer. Le tout presque neuf.

Aussi une paire de bracelets en or et un médaillon enrichi de diamants.

Succession de Mollie Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,863—En vertu d'un ordre de vente en date du 15 septembre 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 29 septembre 1886, à 10 heures et demie du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Tout et séparément tout le contenu, meubles, effets mobiliers, etc., qui se trouvent au local No 15 rue Bourgogne, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville.

D'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAN DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 sept—18 22 25 29 30

Grande vente de tout le contenu de la Buvette et Restaurant du premier ordre, No 15 rue Carondelet,

Consistant en un vaste assortiment de vins et liqueurs fins, tels qu'ils ont été reçus.

Un lot de cigares et cigarettes assortis.

Toute l'installation, les meubles, la vaisselle, la coutellerie, le linge de table nécessaires à un Restaurant de première classe.

Un coffre-fort en fer et divers autres articles trop nombreux à énumérer.

H. Gally, agent, vs. Adolphe Jacquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,738—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'Hôtel de Ville, à Jackson, ci-dessous, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres à savoir de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ENABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour de comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct85—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

DANIELS & SCHLIEDER,
Seuls chargés de la mise en bouteilles de la bière fabriquée par la Louisiana Brewing Co., se
DESTINÉE A L'EXPORTATION.
Nos 744 et 746 rue Tchoupitoulas.
Nos 49 à 55 rue Waters.
Téléphone No 1044.
30 juin—3 m.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 29 Octobre, 1882.
"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SARSAPARILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient pénibles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SARSAPARILLE AYER au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite sur tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Je recommande et conseille à tous ceux qui désirent obtenir une guérison, alors qu'ils ont épuisé tout espoir raisonnable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SARSAPARILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par toutes les Droguistes; prix $1, six pour $5.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Lotes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Arabe et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Fossier.
9 Coin des rues Peniston et Celiste.
12 Coin des rues Magasine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Celiste et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valentine
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Leline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Léon M. Carter vs l'Etat de la Louisiane

PREMIER COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans—Par vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour Judiciaire de District procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Essay Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Ruisseau Alley, dans le Premier District de cette ville, LE JEUDI, le 21 octobre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts, réclamations quelconques du défendeur, l'Etat de la Louisiane, comme héritier de la dite succession, étant ou devant être ouverts par l'administration de la Paroisse d'Orléans et dans tous les meubles et immeubles dont dite succession se compose, ainsi qu'il apparaît par un inventaire de possession, dans les archives de la dite succession, ou tout autre inventaire pour la somme de $60,888.15 et se composant comme suit: 1° Immeubles: 1° Une certaine propriété située dans le Deuxième District de cette ville, consistant en deux maisons, avec terrain et dépendances, et Rotaie comprenant un terrain avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent désignée par le lot A, bornant le lot B, tel que montré et désigné sur un plan des livres de notaire Pierre Pedesclaux, en date du 12 février 1857, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 2° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 3° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 4° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 5° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 6° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 7° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 8° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 9° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 10° Une autre propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 11° Une certaine propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 12° Une certaine propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 13° Une certaine propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 14° Une certaine propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 15° Une certaine propriété située dans le dit District de cette ville, consistant en deux maisons et terrain, et ayant 40 pieds de front sur la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et ayant 40 pieds de derrière, estimé à $4,000; 16° Une certaine propriété située